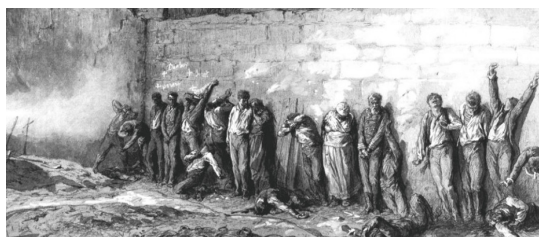




## 72 jours qui ébranlèrent la France : la Commune de Paris



Publié le 7 avril 2021

*Deux raisons de parler aujourd'hui de la Commune de Paris : c'est son 150<sup>ème</sup> anniversaire et la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre vient d'être inscrite aux monuments historiques. Quand on sait que cette église a été érigée pour faire payer aux Parisiens leur résistance aux Prussiens puis aux Versaillais, faut-il y voir, comme le disent certains, une provocation ou une insulte à la mémoire des 30 000 morts de la Commune ? <sup>(1)</sup>*

Du 18 mars au 28 mai 1871, la Commune de Paris effraya les « honnêtes gens » c'est-à-dire les classes élevées et dirigeantes, les amis du trône, de l'autel et de la banque. C'est une guerre civile qui ébranla Paris : d'un côté les bourgeois, les Versaillais, les « gens de bien », de l'autre les ouvriers, les journaliers, la petite bourgeoisie (artisans, petits commerçants), des journalistes, des instituteurs et des femmes ! beaucoup de femmes, des anonymes... Ce sont elles qui déclenchent l'insurrection communarde le 18 mars 1871 et elles seront présentes partout, à l'arrière assurant l'intendance et aussi sur les barricades, dans les combats, mais l'Histoire ne retiendra que le nom de Louise Michel. <sup>(2)</sup>

### L'Avant-Commune <sup>(3)</sup>

Il faut remonter au 2 septembre 1870 qui marque la défaite française dans l'absurde guerre contre la Prusse : chute de Sedan, Napoléon III prisonnier avec son armée. A Paris, sous la pression de la foule qui envahit le Palais Bourbon, le corps législatif (la chambre basse) vote la déchéance de l'empereur.

Le 4 septembre Léon Gambetta proclame la République sur le parvis de l'Hôtel de Ville et un gouvernement provisoire de défense nationale est mis en place, il promet la poursuite de la guerre jusqu'à la victoire ! <sup>(4)</sup>

Manquant de soldats, le gouvernement provisoire arme le peuple. Pour assurer la défense de la ville on enrôle des volontaires dans la Garde Nationale qui devient une véritable armée ayant compté jusqu'à trois cent cinquante mille hommes, dirigée et organisée par le Comité central. <sup>(5)</sup>

Mais les Prussiens avancent, occupent bientôt une trentaine de départements et le 18 septembre Paris est assiégé. Le 7 octobre Gambetta quitte Paris en ballon pour organiser la guerre en province mais les armées qu'il réussit à reconstituer dans le Nord, sur la Loire et dans l'Est subissent défaites sur défaites.

Le peuple de Paris souffre de la faim et des bombardements. Plusieurs tentatives de sorties échouent. Le siège de quatre mois cause plus de quarante mille morts. Devant ce désastre beaucoup aspirent à la paix.

À partir du 23 janvier, Jules Favre ministre des Affaires étrangères, resté dans la capitale avec la majorité du gouvernement, engage des négociations avec les Prussiens. Un armistice est signé ; il prend effet le 28 janvier, après 132 jours de siège. Mais il a une durée de trois semaines, au cours desquelles des élections doivent se tenir, Bismarck voulant traiter avec un pouvoir à la légitimité incontestable. <sup>(6)</sup>

### Élections du 8 février 1871 et la paix

Les élections ne portent pas sur le choix du régime, mais sur le thème de la guerre (ou de la paix). Les républicains sont divisés entre ceux, comme Léon Gambetta et les radicaux qui veulent poursuivre la guerre à outrance contre l'ennemi, et les modérés résignés à la paix.

L'Assemblée nouvellement élue est majoritairement monarchiste. Les départements de l'Est, envahis, se sont largement prononcés pour les républicains et la guerre, tout comme le Midi de la France et Paris ; 36 des 43 députés de la Seine sont des républicains hostiles à la capitulation. Mais la majorité des Français, lassée de la guerre, a préféré voter pour les tenants de la paix, sans que ce vote signifie une adhésion à la cause monarchiste.

Le 17 février 1871, Adolphe Thiers, ancien ministre de l'Intérieur du roi Louis-Philippe est nommé chef du pouvoir exécutif de la République française à une quasi-unanimité de cette assemblée.

Thiers rencontre Bismarck le 21 février 1871. Le Chancelier lui signifie qu'il ne pourra pas proroger l'armistice au-delà du 24 février et lui annonce les conditions exorbitantes auxquelles doit se soumettre la France pour qu'un traité de paix entre les deux pays soit possible. Un traité préliminaire de paix est signé à Versailles le 26 février.

L'Allemagne <sup>(7)</sup> obtient une indemnité de guerre de 5 milliards de francs-or, la cession de l'Alsace (sauf Belfort), l'essentiel de la Moselle, une partie de la Meurthe et des Vosges et comble de l'humiliation : un défilé des troupes allemandes sur les Champs-Élysées !

Le 1er mars 1871, l'Assemblée ratifie la convention d'armistice lors d'une séance dramatique. 546 députés l'adoptent, 107 la rejettent. L'extrême gauche radicale, socialiste, internationaliste, désavoue l'Assemblée et lui dénie toute légitimité. L'attitude de l'Assemblée, majoritairement royaliste et pacifiste, qualifiée d'« Assemblée de ruraux » par certains Parisiens, contribue à l'exacerbation des esprits. Le 10 mars 1871, siégeant alors à Bordeaux, elle décide de s'installer à Versailles plutôt qu'à Paris. Par une loi du même jour, elle met fin au moratoire sur les effets de commerce, acculant à la faillite des milliers d'artisans et de commerçants, et elle supprime la solde de 1,50 franc par jour payée aux gardes nationaux. Les Parisiens ne supportent plus toutes ces souffrances et humiliations.

### La Commune 18 mars - 28 mai 1871

Le 18 mars 1871 la révolte éclate lorsque Thiers tente de faire saisir les 227 canons de la Garde nationale (canons financés par les Parisiens) regroupés à Montmartre et à Belleville.

Les Parisiennes accourent à Montmartre et empêchent les soldats de s'emparer des canons ; ceux-ci n'osent pas tirer sur des femmes et mettent la crosse en l'air. La troupe fraternise avec les insurgés.

Des milliers de bourgeois fuient à Versailles avec la troupe et le gouvernement de Thiers.

Le Comité central se trouve à l'improviste, responsable de Paris et il annonce pour le 22 l'élection d'une municipalité : la Commune. Finalement l'élection a lieu le dimanche 26 mars. Le 28, deux cents mille Parisiens se rassemblent devant l'Hôtel de Ville pour installer leurs nouveaux maires d'arrondissement. Les chants éclatent, les musiques jouent la Marseillaise et le Chant du Départ, Gabriel Ranvier <sup>(8)</sup> proclame la Commune !

La Commune nomme dix commissions. La commission des lois élabore de nombreux décrets. Parmi les plus importants et les plus connus :

- Abolition de la conscription. Suppression de l'armée permanente remplacée par la Garde Nationale.
- Election et révocabilité des élus
- Remises des trois derniers termes de loyers
- Séparation de l'Eglise et de l'Etat

- Décret sur les échéances : toutes les poursuites sont suspendues
- Réquisition des ateliers abandonnés par leur propriétaire, mise en place de coopératives ouvrières
- Réquisition des logements vacants
- Dégagements gratuits des objets déposés au Mont-de-Piété et d'une valeur inférieure à 20 francs.
- Décret de laïcisation et gratuité de l'enseignement
- Versement d'une pension aux blessés puis aux veuves et orphelins des gardes nationaux tués au combat
- etc

Hélas le temps va manquer ; la plupart des réformes sociales ne verront pas le jour. Trois seulement sont réellement appliquées : l'interdiction du travail de nuit pour les ouvriers boulangers, la gestion par les ouvriers des ateliers abandonnés par leur patron en fuite, la révision des marchés passés par l'Intendance afin de privilégier les coopératives.

C'est peu mais cela suffit à faire hurler la bourgeoisie réfugiée à Versailles.

## La semaine sanglante ( 21 - 28 mai )

Le 21 mai les Versaillais entrent dans Paris et se livrent à une semaine de massacre épouvantable . La bête humaine, dans le carnage, est la même à toute époque et sous toutes les latitudes. Peut-on reconnaître que des atrocités eurent lieu de part et d'autre ? Combien d'otages fusillés par les communards ? Une enquête minutieuse, dont les conclusions figurent dans *L'Information historique* de novembre-décembre 1960, aboutit à 84. Concernant les morts de la Commune, hommes, femmes et enfants, les estimations vont de 20 000 à 30 000 tués par l'armée de M. Thiers. La circulaire de M.Thiers, datée du 26 mai, s'adresse à toutes les autorités civiles et militaires : « *Le sol de Paris est jonché de cadavres. Ce spectacle affreux servira de leçon aux insensés qui osaient se déclarer partisans de la Commune.* »

## Les raisons de l'échec de la Commune

### 1- Soutien de Bismark aux Versaillais

Thiers a reformé son armée grâce à l'appui de Bismark qui a libéré 130 000 soldats prisonniers. Les Parisiens ne pouvaient sortir de Paris assiégé – toutes leurs tentatives ont échoué – mais les Prussiens laissent passer l'armée versaillaise qui entre dans Paris sans difficulté par le Nord, un espace laissé sans défense par les communards.

### 2- Mésentente entre le Comité Central et la Commune

Le Comité Central, élu par les Fédérés, est l'armée de la Commune et il estime légitime d'imposer ses idées à la Commune puisque le pays est en guerre. Celle-ci serait réduite à des fonctions purement municipales, le Comité ayant la direction politique et militaire.

### 3- Commandement militaire défaillant

Lissagaray<sup>(9)</sup> décrit de façon très précise les dissensions entre les officiers et on peut en conclure que l'histoire militaire de la Commune est lamentable et consternante. Dans la Garde Nationale règne une complète et navrante anarchie. Plusieurs chefs démissionnent les uns après les autres, très vite : Cluseret reste en poste 25 jours, Rossel lui succède pour 10 jours puis Delescluze 12 jours . Rossel le 7 mai dira : « *l'offensive nous est interdite par la désorganisation de nos troupes* ».

### 4- Finances très insuffisantes

L'argent manque alors qu'il aurait été possible d'aller « se servir » à la Banque de France.

En 1878 dans La Revue des deux Mondes Maxime Du Camp écrit : « *Comment se fait-il qu'au milieu du désastre la Banque de France seule ait pu subsister, comment seule est-elle sortie intacte du naufrage, ne suspendant même pas ses opérations pendant la bourrasque et reparaissant... plus majestueuse que jamais ? Cela tient d'abord à l'excellence même de sa constitution cela tient aussi à la droiture irréprochable de Charles Beslay délégué de la Commune à la Banque et à la probité de François Jourde délégué aux finances pour le Comité central et pour la Commune.* » L'argent manque mais le légalisme scrupuleux des communards l'emporte, condamnant ainsi l'insurrection alors qu'il aurait fallu s'imposer à la Banque de France. Un tel hommage venant d'un adversaire de la Commune en dit long sur les erreurs commises. La Commune recevra de la banque de France, à titre d'« avances », 16 690 000 francs y compris les 9 400 000 qui sont la propriété de la ville de Paris. Tandis que la banque lâche à la Commune 7 290 000 francs, elle avance à Thiers, avec zèle, avec enthousiasme, « toutes les sommes nécessaires pour équiper l'armée ». Beslay ne comprend pas qu'il se fait bernier par le gouverneur de la banque : « *Voyons, monsieur Beslay, aidez-moi à sauver ceci : c'est la fortune de votre pays, c'est la fortune de la France.* » Alors que depuis le 19 mars les régents de la banque s'attendaient à une réquisition, la Commune ne va pas se saisir de la caisse qui contenait près de trois milliards dont un milliard en liquide ! Mais les communeux étaient honnêtes et scrupuleux...

### 5-Absence d'un véritable chef ?

Il est évidemment impossible d'énoncer l'ensemble des conditions nécessaires et suffisantes à une transformation sociale d'ampleur. Dans l'Histoire, la Commune s'inscrit dans une longue liste des tentatives d'émancipation populaire infructueuses généralement suivies d'une répression d'autant plus revancharde et cruelle de la part de la classe dominante que celle-ci s'est sentie menacée. On pense bien sûr en France aux « jacqueries » dans l'ancien régime, à la révolte des Canuts de 1831, mais aussi au mouvement populaire de 1848 réprimé dans un bain de sang à Paris par Cavaignac, en Europe au soulèvement populaire - et d'inspiration communiste - du peuple hongrois en 1956 réprimée par l'armée russe, en Amérique Latine au socialisme promu par Salvador Allende, en Afrique à la fierté de Thomas Sankara revendiquant la souveraineté du Burkina Faso et en Asie au soulèvement de Tian'anmen...

Une question intéresse cependant tout citoyen qui souhaite que notre société sorte des dérives néo-libérales qui caractérisent notre époque : pourra-t-on se passer d'un parti fort et d'individualités aux qualités requises pour porter les aspirations populaires contre l'oligarchie ? Récemment, les gilets jaunes ont pensé majoritairement non seulement qu'ils pouvaient s'en passer mais que toute forme de « verticalité » était à proscrire et les conséquences n'ont pas tardé à apparaître : un épuisement des forces, une dispersion des énergies, une naïveté stratégique. On peut donc légitimement se demander - comme le faisait l'historien Henri Guillemin - si la Commune n'a pas aussi manqué d'un Jaurès, d'un Lénine ou d'un Général de Gaulle autrement dit de la figure d'un chef capable non d'imposer un ordre arbitraire, mais d'incarner et de fédérer la seule puissance politique légitime de la cité qui, de tous temps, reste le peuple.

## La Commune de Paris mythe et "modèle"

Karl Marx, exilé à Londres, a suivi de près les événements à travers la presse communarde et grâce à ses amis de l'Internationale<sup>(10)</sup>. Il a écrit un célèbre pamphlet « *La guerre civile en France* ». Publié le 13 juin 1871, ce texte a ensuite été enrichi, réédité plusieurs fois et traduit en de nombreuses langues. Il dénonce la perfidie et la trahison de Thiers et transcende la résistance du peuple. Voici le dernier paragraphe de ce manifeste : « *Le Paris ouvrier, avec sa Commune, sera célébré à jamais comme le glorieux fourrier d'une société nouvelle. Le souvenir de ses martyrs est conservé pieusement dans le grand cœur de la classe ouvrière. Ses exterminateurs, l'histoire les a déjà cloués à un pilori éternel, et toutes les prières de leurs prêtres n'arriveront pas à les en libérer.*»

Pour Lénine et les bolcheviks, la Commune de Paris est une référence politique fondamentale.

« *C'est un événement sans précédent et le souvenir des combattants de la Commune n'est pas seulement vénéré par les ouvriers français, mais par le prolétariat du monde entier... C'est en ce sens que la Commune est immortelle !* » <sup>(11)</sup>

En France, tout récemment, le mouvement des Gilets Jaunes, réclamait les référendums d'initiative citoyenne en toute matière, la possible révocation des élus, une assemblée constituante et de nombreuses mesures sociales comme l'augmentation des salaires et des retraites, une réforme fiscale, preuve s'il le fallait que les aspirations des communards sont arrivées jusqu'à nous.

### La Commune n'est pas morte !

#### Notes

(1) Discours d'Hubert de Fleury lors de la pause de la première pierre : « C'est là où la Commune a commencé, là où ont été assassinés les Généraux Clément-Thomas et Lecointe, que s'élève l'église du Sacré-Cœur ! Nous nous rappelons cette butte garnie de canons, sillonnée par des énergumènes avinés, habitée par une population qui paraissait hostile à toute idée religieuse et que la haine de l'Eglise semblait surtout animer. » Pour d'autres conservateurs « c'est pour expier les crimes des fédérés ».

(2) Louise Michel ( 1830- 1905) Institutrice, surnommée la « vierge rouge », elle est condamnée à la déportation à vie et envoyée en Nouvelle Calédonie où elle apprend la langue des Kanaks et prend leur défense lors de leur révolte de 1878. Elle rentre à Paris grâce à la loi d'amnistie votée en 1880 et reprend sa vie militante.

(3) L'avant-Commune : expression empruntée à l'historien Henri Guillemin.  
Henri Guillemin : ( 1903- 1992) Historien pamphlétaire, conférencier, spécialiste du XIX<sup>e</sup> siècle. Il affirme prendre le contre-pied de l'Histoire officielle bien pensante de Ernest Lavisse.

(4) Le gouvernement de la Défense Nationale comprend Jules Favre, le général Trochu, Léon Gambetta, Emmanuel Arago, Adolphe Crémieux, Henri Rochefort, Ernest Picard, Alexandre Glais-Bizoin, Jules Simon, Louis-Antoine Garnier-Pagès, Jules Ferry, Eugène Pelletan.

(5) En février 1871, les différents bataillons de la Garde Nationale se fédèrent ( d'où le nom de « fédérés » contre les « Versaillais » ) et élisent un Comité Central qui siège à l'Hôtel de Ville à partir du 18 mars.

(6) Le traité de paix définitif est signé le 10 mai 1871. Il est connu sous le nom de traité de Francfort.

(7) L'unification de l'Allemagne eut officiellement lieu le 18 janvier 1871 dans la galerie des Glaces du château de Versailles. Guillaume Ier de Prusse est proclamé Empereur du nouvel empire allemand.

(8) Gabriel Ranvier élu maire du XX<sup>e</sup> arrondissement est originaire du Cher

(9) Prosper-Olivier Lissagaray : acteur et témoin de la Commune. Au lendemain de la défaite il se met au travail, travail qui dura 25 ans ! Son livre « Histoire de la Commune de 1871 » est une référence, un ouvrage remarquable unanimement loué par les historiens.

(10) L'Internationale : il s'agit de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT) nommée aussi Première internationale, fondée à Londres le 28 septembre 1864. Lors de son congrès de 1872 à La Haye, seront analysées les raisons de l'échec de La Commune.

(11) Lénine (Vladimir Ilitch), L'État et la révolution, Éditions sociales (1967).

#### *Sources*

- Henri Guillemin: « Réflexions sur la Commune » Ed. Gallimard 1971 (1<sup>ère</sup> édition)
- Dossier : <https://www.rts.ch/archives/dossiers/henri-guillemin/3477764-la-commune-de-paris.html>
- Prosper-Olivier Lissagaray : « Histoire de la Commune de 1871 » Ed Maspero
- Jean-Pierre Gilbert : « La Commune & Les communards du Cher 1871 » Ed. L'alandier